

Arrêté n° 1761 CM du 2 octobre 2024 portant nomination de M. Angelo PAIE en qualité de chef du service d'accueil et de sécurité par intérim

(NOR : SAS24203009AC-1)

Paru in extenso au journal officiel n°112 N du 04/10/2024 à la page 18448 dans la partie ARRÊTÉS DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 04/10/2024

Le Président de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu la délibération n° 2016-38 APF du 26 mai 2016 modifiée relative aux agents publics occupant des emplois fonctionnels ;

Vu l'arrêté n° 1297 CM du 1er septembre 2016 portant création et organisation du service d'accueil et de sécurité ;

Vu les nécessités de service ;

Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 2 octobre 2024,

Arrête :

Article 1er

M. Angelo PAIE est nommé en qualité de chef du service d'accueil et de sécurité par intérim.

Art. 2

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 2 octobre 2024.

Pour le Président absent :

La vice-présidente, ministre des solidarités, en charge de la famille, de la condition féminine, des personnes non autonomes et des relations avec les institutions,

Minarii GALENON-TAUPUA